CAISSE D'EPARGNE
LANGUEDOC ROUSSILLON

ATTESTATION DE DEPOT DE CAPITAL DE SOCIETE EN FORMATION

Je soussigné Frédéric MARTIN, agissant en qualité de directeur de clientèle professionnel de la Caisse d'Epargne du Languedoc Roussillon, autorisée à être dépositaire des fonds, conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966, modifiée par la loi du 3 janvier 1983,

1 – Atteste par la présente que :

La somme de 1 000 € - mille euros,

Représentant la partie des apports en numéraire libérés,

de la société SARL ABNS'VAP , au capital de 1 000 € dont le siège social se situe – quatier Les Arnaves – 30190 ST GENIES DE MALGLOIRES en formation,

a été déposée dans les caisses de la Caisse d'Epargne dans l'attente du certificat délivré par le greffe qui constatera son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ;

2 – Certifie par les présents que

- Madame BRUNELIN Noémie né le 07/03/1995 et domiciliée à 17 A route de Brignon - 30190 ST GENIES DE MALGLOIRES a déposé la somme de sept cent euros (700 €).
- Monsieur AUBERT Sébastien né le 11/11/1997 et domicilé à 17 A route de Brignon - 30190 ST GENIES DE MALGLOIRES a déposé la somme de trois cent euros (300 €).

Cette attestation est effectuée pour servir et valoir ce que de droit.

A Nîmes, le 23/07/2024

Frédéric Martin

